



Carreleur

Titre Professionnel

Objectif

- Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances et les savoirs faire nécessaires à la réalisation d'un chantier de carrelage

Programme

- Réaliser la pose collée au sol et au mur de carreaux céramiques
- Réaliser des chapes traditionnelles et la pose scellée de carreaux céramiques

Personnes concernées

- Salariés dans le cadre du plan de formation interne
- Salariés en Contrat de Professionnalisation
- Jeunes en Emploi d'Avenir
- Salariés en Congé Individuel de Formation (CIF)
- Demandeurs d'emploi

Certification possible selon le projet

- Titre Professionnel de carreleur délivré par le ministère de l'Emploi



Durée

- En formation continue - 708 heures en centre de formation / 210 heures de stage en entreprise
- En alternance – 10 semaines

Dates

- du 24 octobre 2016 au 05 mai 2017

Pour toutes informations concernant
le financement,
ou pour d'autres dates ou d'autres contenus

Adressez nous un mail : afimab@wanadoo.fr
Appelez-nous : 04 77 23 01 71